

LA TENUE PROFESSIONNELLE

Filière Commerce et AGORA

Au lycée professionnel Clément Marot dans le cadre de ma formation, je dois porter obligatoirement une tenue professionnelle : 1 Jour par semaine. Cette journée sera déterminée à la rentrée par les enseignants. Je dois porter cette tenue pour chaque oral, chaque sortie scolaire (visite entreprise) ainsi qu'à chaque fois qu'un intervenant vient au lycée

Ce que je dois porter :

Une chemise ou un polo, plusieurs couleurs sont possibles :

noir, blanc



soit



Costume

OU



Pantalon,

ET



Veste classique

Les couleurs possibles pour le costume ou la veste et le pantalon sont :

noir, bleu marine

soit



Baskets propres de ville
de couleur sobre

OU



Chaussures de ville,
propres, cirées

Ce que je ne peux pas porter:

- Un jean
- Les bottes et les cuissardes ne sont pas considérées comme chaussures de ville.